



ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE N°26/2019

Portant règlementation de la circulation et du stationnement

Le Maire de la Commune d'ECKWERSHEIM,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route,
VU la demande en date du 21/05/2019 par laquelle la Sarl FK Travaux Publics sollicite l'autorisation de réaliser des travaux de réparation de gaines ou des réseaux secs pour le passage de la fibre ORANGE au niveau du trottoir, à hauteur du n°1b de la rue des Cygnes, entre le 29 mai et le 7 juin 2019, pour une durée réelle des travaux d'une demi-journée en moyenne,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre des mesures particulières en matière de circulation et de stationnement ;

A R R E T E

Article 1^{er} : En raison des travaux cités ci-dessus qui seront réalisés exclusivement en trottoir, entre le 29 mai et le 7 juin 2019, la circulation et le stationnement des véhicules automobiles dans la rue des Cygnes sont modifiés comme suit :

- Le stationnement sera interdit dans l'emprise des travaux
- Les piétons et les cyclistes seront dirigés sur le trottoir d'en face
- Le balisage sera effectué par AK5
- Un alternat manuel sera mis en place si nécessaire

Article 2 : En raison des travaux sur le réseau d'eau potable qui ont lieu en même temps rue du Ruisseau, et compte-tenu que la rue des Cygnes est l'unique accès voiture à la rue du Ruisseau et à la boulangerie qui s'y trouve, aucun engin ne devra être prévu sur la chaussée pour ne pas gêner la circulation.

Article 3 : La voie publique devra rester libre de tout dépôt d'objets ou matériel.

Article 4 : Ces dispositions seront en application dès la mise en place de la signalisation réglementaire par l'entreprise Sarl FK Travaux Publics chargée des travaux.

Article 5 : Cet arrêté peut être contesté devant la juridiction compétente dans un délai de 2 mois selon le recours gracieux ou le recours administratif.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mundolsheim
- EMS, DMEPN
- EMS, Service Propreté, Département Collecte des Déchets
- Le SDIS
- Sarl FK Travaux Publics
- Affichage en Mairie

Fait à Eckwersheim, le 29 mai 2019

Le Maire
Michel LEOPOLD

